



LA LETTRE DU CIBE

Editorial

Une nouvelle étape

Le CIBE fêtera ses cinq années d'existence à notre prochaine Assemblée générale en juin 2011.

En cinq ans, le nombre d'adhérents a été multiplié par trois et nos missions se sont considérablement développées, en raison de l'accroissement des projets bois-énergie dans le collectif et l'industrie et du nombre d'acteurs qui s'y consacrent. Le CIBE, avec le concours de l'ADEME et l'engagement de ses adhérents bénévoles, a réalisé des travaux quantitativement conséquents et de bonne qualité, mis en ligne sur notre site internet et à disposition des professionnels et des partenaires institutionnels avec lesquels nous sommes en relation étroite.

Pour répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses auxquelles nous sommes confrontés, nos moyens financiers et humains ne sont plus à la hauteur. Ainsi avons-nous décidé de réorganiser et de renforcer l'équipe technique et de mobiliser des moyens financiers supplémentaires, à compter de janvier 2011.

La nouvelle organisation du CIBE comprendra un délégué général et un(e) assistant(e) à temps plein, un conseiller technique et des secrétaires de commissions rémunérés. Ces moyens demeurent toutefois encore modestes et compatibles avec un budget qui devra passer en deux ans de 300 000 à 500 000 €.

Le CIBE sait qu'il peut compter sur ses adhérents pour franchir cette nouvelle étape qui permettra d'améliorer notre fonctionnement et de soulager les contributeurs bénévoles qui, néanmoins, continueront à être encore fortement sollicités.

Meilleurs vœux à tous pour la réussite de vos projets en 2011 et au-delà.

Serge DEFAYE
Président du CIBE



Colloque Fonds Chaleur / concertation

Le 6 décembre 2010, l'ADEME a organisé un colloque sur le thème « Entreprises / collectivités : comment passer aux ENR avec le Fonds Chaleur renouvelable ? » (www.colloque-fondschaleur.ademe.fr). Cette manifestation a été un franc succès puisqu'elle a regroupé près de 500 participants. La matinée a commencé par des présentations de représentants du Ministère de l'Industrie et de l'ADEME. Introduits par un ingénieur de l'ADEME, des témoignages d'industriels, d'opérateurs énergétiques et de maîtres d'ouvrage ont, tout au long de la journée, présenté des réalisations dans les secteurs habitat / tertiaire et industriels, concrétisées avec l'appui du Fonds Chaleur. Ont été successivement abordés des projets dans les domaines de la biomasse ligneuse, de la géothermie, du biogaz, du solaire thermique et de façon plus transversale, dans celui des réseaux de chaleur.

Le Président de l'ADEME a développé en début d'après-midi l'importance que revêt le Fonds Chaleur comme outil de mise en œuvre des objectifs du Grenelle de l'environnement. La journée s'est conclue par une table ronde à laquelle participaient des représentants du Club Biogaz, d'ENERPLAN, du CIBE, de l'Association Française des Professionnels de la Géothermie, d'AMORCE et du Syndicat des Energies Renouvelables.

Le CIBE, représenté par son Président, après s'être félicité de l'existence et de l'efficacité du Fonds Chaleur, a abordé plusieurs thèmes, appelant de ses vœux une évolution de ce dispositif pour améliorer ses interventions :

- dans l'habitat / tertiaire et les réseaux de chaleur :
 - . la nécessaire mutualisation des projets de moins de 100 tep ;
 - . l'encadrement des aides communautaires qui ne devrait pas s'appliquer au service public de distribution d'énergie calorifique ;
 - . les modalités de mise en œuvre et de financement des réseaux dans les ZAC en construction (éco-quartiers) ;
 - . la problématique du raccordement des maisons particulières ;
 - . la comptabilisation de l'usage des plaquettes forestières (par territoire et par fournisseur et non par projet) ;
 - . l'évolution des plans d'approvisionnement vers des engagements contractuels formalisés ;
- dans l'industrie :
 - . la nécessité d'une évaluation et d'un financement identique pour les projets entrant dans le cadre des appels à projets BCIAT et des projets de taille plus modeste soumis à l'instruction des directions régionales de l'ADEME ;
 - . les difficultés liées au mélange de différentes catégories de combustibles (bois de rebut de classe B et plaquettes forestières) dans les grandes installations de combustion, notamment en termes de surdimensionnement des filtres pour le traitement des fumées ;
 - . la problématique de l'articulation entre les cogénérations biomasse (appels d'offres et arrêté tarifaire) et l'intervention du Fonds Chaleur dans l'industrie.

Le CIBE a rappelé par ailleurs qu'il était attaché à la mise en place d'un **Fonds spécifique pour la mobilisation de la biomasse forestière**, autrement dit d'un dispositif incitatif stimulant l'offre et pas seulement la demande. Le Président du CIBE a établi une note comme contribution au débat qui va se poursuivre avec les pouvoirs publics, notamment l'ADEME.

Jean-Christophe POUET, chef du service bioressources de l'ADEME, en conclusion de la journée, a indiqué qu'une procédure d'évaluation du Fonds Chaleur en vue de le faire évoluer allait être mise en place au premier semestre 2011 et que les professionnels des énergies renouvelables thermiques seraient largement associés à ces travaux.

Charges récupérables

L'Assemblée nationale a adopté sans modification, en deuxième lecture, le projet de loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité modifié par le Sénat. La loi 2010-1488 du 7 décembre 2010 (loi NOME) stipule ainsi, dans son article 27, que les charges de chauffage issues « d'un contrat d'achat d'électricité, d'énergie calorifique ou de gaz naturel combustible, distribués par réseaux » sont récupérables.

Classement des réseaux de chaleur

Un projet de décret a été élaboré par la DGEC pour la procédure de classement de réseau. Conformément à l'article 85 de la loi 2010-788 (Grenelle 2), le décret précisera « les modalités du contrôle de l'alimentation majoritaire du réseau par une énergie renouvelable ou de récupération, les modalités de justification et d'appréciation de la condition de l'équilibre financier, les exigences en matière de comptage des quantités d'énergie livrées et de réalisation de l'audit énergétique, le ou les seuils des décisions de dérogation à l'obligation de raccordement, ainsi que les notions de bâtiment neuf ou faisant l'objet de travaux de rénovation importants. »

Cogénération biomasse

La publication du nouvel arrêté tarifaire biomasse est attendue pour la fin de 2010 ou le début de 2011. Le cas général devrait rester le tarif de base jusqu'à 5 MWé et bonifications au-delà (l'introduction du seuil de 2 MW dans la loi NOME reste donc sans effet pratique), et le cas particulier des scieries verra la possibilité de bénéficier des bonus dès 1 MWé.

Incorporation éventuelle de biomasse dans les GIC

Une des mesures annoncées en novembre 2008 pour développer les énergies renouvelables prévoit de mettre « à l'étude, en concertation avec les industriels concernés, l'introduction éventuelle d'une obligation d'incorporation de biomasse et d'autres combustibles d'origine renouvelable dans les grandes installations de combustion (centrales charbon...) ». L'ADEME est en charge du suivi de cette étude (engagée depuis fin septembre 2010) qui concerne les unités de combustion de plus de 20MWth et porte sur la collecte et la synthèse d'informations existantes, de façon à évaluer la pertinence technique, économique et environnementale qu'aurait une telle obligation. A la demande de l'ADEME, le CIBE s'est rendu à la première réunion du comité technique.

[Télécharger](#)

Dossier de presse -
Bilan Fonds Chaleur

[Télécharger](#)

Actes du colloque

[Télécharger](#)

Contribution du CIBE



Nouvelle organisation du CIBE pour mieux répondre à la demande

Après plus de quatre ans d'existence, le CIBE se voit dans la nécessité de monter en puissance pour stabiliser et rendre plus efficace la structure de l'association :

- au service de ses adhérents ;
- pour réaliser son programme de travail (convention avec l'ADEME) ;
- pour répondre aux sollicitations des pouvoirs publics.

Une équipe renforcée

Le CIBE compte, fin 2010, près de 120 adhérents. Ses organes décisionnels sont le Conseil d'administration (qui se réunit trois fois par an) et le Bureau, composés respectivement de 27 et 10 membres. L'équipe technique comprendra désormais un délégué général, un conseiller technique énergie et industrie, un(e) assistant(e), un chargé de communication et des secrétaires / animateurs de commissions.

Cinq commissions thématiques

Le CIBE dispose de cinq commissions thématiques couvrant les secteurs d'utilisation de la chaleur dans son champ de compétence : collectif / tertiaire, réseaux de chaleur, industrie et cogénération. Parmi ces commissions, deux sont transversales et consacrées à :

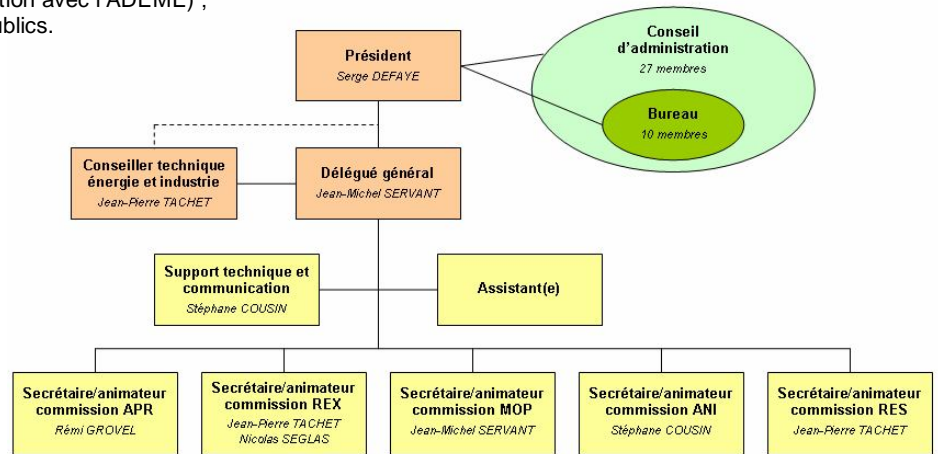
- la stratégie de développement et la promotion de la chaleur bois (RES) ;
- l'animation bois-énergie (ANI).

Les trois autres concernent :

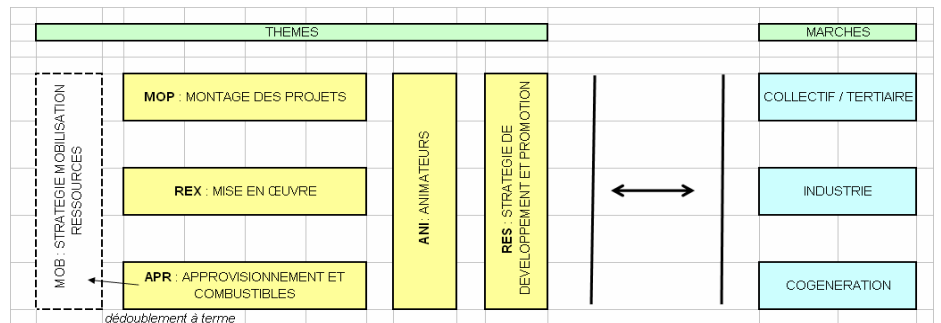
- le montage des projets aux plans administratif, juridique et financier (RES) ;
- leur mise en œuvre et le retour d'expérience technique (REX) ;
- l'approvisionnement et les combustibles (APR).

A terme, cette dernière commission est susceptible d'être scindée (nouvelle commission sur la stratégie de mobilisation des ressources – MOB).

L'organigramme du CIBE



Les cinq commissions du CIBE



Répartition des tâches au sein du CIBE

Délégué général (Jean-Michel SERVANT)

- organisation et administration de l'association (avec le Bureau) ;
- organisation des réunions statutaires (AG, CA) ;
- coordination générale des activités (avec le Président) ;
- relation avec l'ADEME (convention annuelle) ;
- relation avec les grandes fédérations professionnelles ;
- relation avec les pouvoirs publics ;
- suivi du budget (avec le Trésorier) ;
- recherche des financements (adhésions, sponsors, contrats...).

Conseiller technique (Jean-Pierre TACHET)

- veille technologique et conseil aux adhérents ;
- appui au délégué général et représentation du CIBE, en priorité sur les secteurs de l'énergie et de l'industrie :
 - . relation avec les grandes fédérations professionnelles ;
 - . relation avec les pouvoirs publics ;
- recherche de nouvelles adhésions ;
- organisation des colloques et séminaires.

Support technique et communication (Stéphane COUSIN)

- suivi technique de la convention avec l'ADEME ;
- élaboration des lettres trimestrielles (avec les secrétaires / animateurs des commissions) ;
- webmaster et maintenance du site internet ;
- assistance à la réalisation des Cahiers du bois-énergie (co-édités par Biomasse Normandie et le CIBE et publiés avec le soutien de l'ADEME et du Bois International) ;
- veille documentaire et réglementaire, circulation de l'information.

Assistant(e), prochainement recruté(e)

- organisation administrative (manifestations, réunions, mailings...) ;
- tenue à jour du fichier des adhérents, création des codes d'accès au site internet ;
- préparation et diffusion des convocations, comptes rendus...

Secrétaires / animateurs de commissions

- coordination et réalisation du programme de travail ;
- appui aux relations extérieures, selon thématiques.

Présidence et animation des commissions

RES : co-présidents Bruno DE MONCLIN (Cofely) / Patrick RIEHL (Inpal Industries) secrétaire / animateur Jean-Pierre TACHET (CIBE)

ANI : co-présidents : Annick GARSULT-FABBI (Bois Energie 15 et ENR) / John PELLIER (URACOFOR PACA)
secrétaire / animateur : Stéphane COUSIN (Biomasse Normandie)

MOP : co-présidents : Daniel CAPPE (ATEE) / Eddie CHINAL (Inddigo) secrétaire / animateur : Jean-Michel SERVANT (Perdurance)

REX : co-présidents : Christophe HUON (Energico) / Christophe PASCUAL (Cofely)
secrétaires / animateurs : Jean-Pierre TACHET (CIBE) / Nicolas SEGLAS (Ceden)

APR : co-présidents : Pascal LEON (Sita Recyclage) et Nolwenn MARCHAND (FNCOFOR)
secrétaire / animateur : Rémi GROVEL (Forêt Energie Ressources)



Agenda du CIBE

Salon Panorabois

Le CIBE sera présent à PANORABOIS, le salon du bois et de la forêt, du 21 au 23 janvier 2011 à Clermont-Ferrand et donnera une conférence le vendredi 21 sur les réseaux de chaleur au bois (toutes informations sur www.panorabois.com)

Salon bois-énergie

Le CIBE sera présent au salon du bois-énergie à Besançon, du 24 au 27 mars 2011 (toutes informations sur www.boisenergie.com). Un stand dédié au réseau des animateurs régionaux permettra aux visiteurs d'apprécier le dynamisme de la filière et de trouver toutes les informations et contacts nécessaires au lancement et à la conduite d'un projet.

Colloque 2011

Le colloque annuel du CIBE se tiendra à Paris le jeudi 29 septembre 2011 et aura pour thème « montée en puissance du bois-énergie : enjeux et conséquences pour les acteurs et les territoires ». Un programme de visites d'installations en Ile-de-France sera prévu la veille.

Commission APR

« Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles »

Décomposition des coûts des combustibles bois

L'enquête sur la décomposition des coûts de combustibles bois et des coûts inhérents au passage par une plate-forme a été lancée mi-novembre auprès de tous les membres de la commission, chargés eux-mêmes de relayer auprès de leurs partenaires, les réponses étant attendues pour la fin décembre 2010. Elle a pour objectif d'établir une lisibilité de la construction des coûts de production des principaux types de combustibles livrés en chaufferie selon leur origine (avec ou sans passage par plate-forme), afin notamment de constituer des références utilisables pour le suivi et le contrôle de l'indexation des prix des combustibles dans les contrats d'approvisionnement.

Indexation des prix des combustibles bois

Le groupe chargé de l'indexation des prix des combustibles bois s'est rapproché du CEEB (Centre d'étude sur l'économie du bois) afin d'établir un partenariat pour réviser et refondre la mercuriale des indices du bois-énergie paraissant trimestriellement dans Le Bois International. Le CEEB a été jugé comme le cadre opérationnel le mieux adapté pour cette démarche d'indexation car déjà reconnu officiellement (convention INSEE) et possédant méthode, visibilité et canal de diffusion. Une nouvelle liste de produits bruts et de produits élaborés a été établie en concertation tripartite (France Bois Forêt, CEEB, CIBE), en correspondance avec la classification simplifiée des combustibles bois élaborée par le CIBE, puis présentée le 29 novembre au sous-groupe d'experts bois-énergie animé par le Ministère de l'agriculture dans le cadre de l'enquête prix des bois ronds.

Une liste des producteurs et fournisseurs de combustibles bois à enquêter par grande région est en cours d'établissement à travers le réseau CIBE, avant le lancement début janvier 2011 de l'enquête produits qui aura une fréquence trimestrielle et dont il sera recherché si possible une exploitation régionale des résultats. L'étape suivante, une fois la représentativité des résultats constatés, consistera à concevoir la formulation d'un indice bois-énergie à partir des produits bruts, utilisable contractuellement entre fournisseurs et clients.

Réunion régionale Champagne-Ardenne

La réunion de la commission APR consacrée à la région Champagne-Ardenne s'est tenue le 13 octobre à Chalons-en-Champagne et a rassemblé une vingtaine de personnes, en l'absence remarquée des représentants des coopératives forestières et de l'ONF. Outre le problème de compétitivité des projets bois par rapport aux énergies fossiles, les constats ont porté, comme en région Midi-Pyrénées, sur les problèmes d'indexation et de révision des prix du bois, sur l'insuffisance de projets structurants et sur la nécessité d'un outil d'organisation et de coordination de la filière bois-énergie à l'échelle régionale. L'après-midi a été consacrée à la visite de la plateforme de stockage (capacité 12 000 tonnes) attenante à la chaufferie de Vitry-le-François (15,6 MW).

Commission REX

« Retour d'expériences de conception, construction et exploitation »

Génie civil

La commission s'est réunie début novembre afin de poursuivre le retour d'expérience sur le génie civil des chaufferies bois. L'impact des contraintes locales a ainsi été débattu : volonté spécifique du maître d'ouvrage (architecture, appoint bois...), situation du terrain envisagé pour la chaufferie (zone inondable...), nature du sol (portance, infiltration d'eau... qui peuvent imposer des fondations spéciales), émissions atmosphériques (pics de pollution, dispersion des gaz...), mode d'approvisionnement de la chaufferie, nature des bâtiments (ossature bois, bardage bois...), proximité de monuments classés, conditions climatiques, réseaux existants (eau, électricité, gaz) à dévier...

La prochaine réunion est prévue le 12 janvier 2011 pour évoquer l'impact des contraintes architecturales : implantation, design, matériaux...



Commission RES

« Stratégie de développement et promotion de la chaleur au bois »

Journée technique « le réseau de chaleur : un vecteur de développement du bois-énergie »

La commission a organisé une troisième journée technique, après celles de Saint-Etienne et Toulouse, à Rouen le 17 novembre, sur le thème « Le réseau de chaleur, un vecteur de développement du bois-énergie ». Cette rencontre a réuni une cinquantaine de personnes et permis des échanges riches entre collectivités maîtres d'ouvrages, prestataires et membres du CIBE. Une visite de deux chaufferies bois de la région rouennaise a clôturé la journée. Ce cycle de rencontres se poursuivra en 2011, à Besançon (à l'occasion du salon bois-énergie, en mars) et en région Poitou-Charentes au printemps.

Plaquette de promotion des réseaux de chaleur au bois

Une plaquette sur les réseaux de chaleur au bois, destinée principalement aux maîtres d'ouvrage, collectivités et leurs conseils, est en cours de réalisation. Elle sera disponible en début d'année 2011. Elle permettra d'aider à la promotion du concept de réseau et au développement des opérations, fortement encouragé par les dispositifs de soutien, notamment par le Fonds Chaleur mis en œuvre par l'ADEME.

Prochaine réunion

La prochaine réunion de la commission est prévue le 12 janvier 2011. Le programme de travail pour 2011 y sera décidé.

Commission MOP

« Montage des projets aux plans administratif, financier et fiscal »

Perspectives d'usage du granulé dans le collectif

En s'appuyant sur les méthodes et outils d'analyse de rentabilité (simulations technico-économiques) du CIBE, le SNPGB (Syndicat national des producteurs de granulés de bois) et la commission MOP ont entamé un travail conjoint visant à clarifier les conditions optimales de montage au plan économique de projets biomasse utilisant le granulé de bois dans le secteur collectif, tertiaire ou industriel. Des cas référents sont en cours de collecte, de façon à constituer des cas types qui donneront lieu à une double comparaison par rapport, d'une part, à la « référence » utilisant les énergies fossiles, et d'autre part, à une solution bois déchiqueté. La commission est demandeuse en priorité d'exemples de projets réalisant une production thermique supérieure à 100 tep/an, correspondant au périmètre des projets du Fonds Chaleur. Cette approche bénéficie du soutien de l'ADEME et de la DRAAF des Pays de la Loire.

Charges récupérables

Lors de la réunion plénière du 1^{er} décembre 2010, la commission a présenté aux adhérents présents le dossier qui avait été réalisé sur la question des charges récupérables (cf. lettre précédente), afin que soit levée l'ambiguïté apportée par l'arrêt de la Cour de Cassation au sujet de la facturation des charges de chauffage pour les logements collectifs. Pour mémoire, ce dossier a été présenté aux parlementaires et aux pouvoirs publics, et a abouti grâce à l'adoption d'un amendement dans le cadre de la loi NOME.

Communication / documents disponibles

Deux documents réalisés ces derniers mois sont désormais consultables par les adhérents sur le site internet du CIBE :

- l'article (en anglais) présentant les travaux du CIBE sur l'évaluation de la rentabilité des projets collectifs au bois et l'impact d'une taxe carbone, réalisé pour les actes de la 18^{ème} édition de la Conférence européenne sur la biomasse, qui s'est tenue en mai 2010 ;
- l'article publié dans le dossier spécial de la revue CVC (avril 2010) de l'AICVF consacré aux réseaux de chaleur EnR&R et mettant en évidence les conditions (montage juridique, optimisation technico-économique) dans lesquelles chaque projet doit être défini.

Travaux en cours / simulations technico-économiques

Au titre de son programme de travail 2010, la commission termine une présentation portant sur un cadrage d'une définition « normative » de la situation de référence pour les projets bois-énergie, ainsi qu'une synthèse sur les simulations technico-économiques dans le domaine industriel, à partir du simulateur développé pour le cas d'une scierie résineuse s'équipant de moyens de séchage. Ces travaux feront l'objet d'une restitution lors d'une prochaine plénière.

Commission ANI

« Animation bois-énergie »

Recensement des structures d'animation et des animateurs

La commission a entrepris de recenser les structures intervenant dans l'animation bois-énergie sur le territoire national ainsi que les animateurs qu'elles emploient. Ce travail sera finalisé en janvier et permettra d'avoir une vision cartographique et d'identifier les régions ou départements lacunaires en la matière.

Salon bois-énergie de Besançon du 24 au 27 mars 2010

Les permanences au stand du CIBE seront assurées par les animateurs bois-énergie. Ils pourront ainsi mieux faire connaître leur métier auprès des maîtres d'ouvrage et acteurs de la filière bois-énergie et rappeler le rôle central qui leur incombe en leur qualité d'interface entre les mondes du bois et de l'énergie. Ce sont en effet eux qui disposent de la vision la plus complète de la filière bois-énergie sur leur territoire d'intervention (région, département).

